



## Melon

**N°15**  
**07/08/2019**



### Animateur filière

Jean-Michel LHOTE  
ACPEL  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Melon Edition Nord  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/2018 »



## Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : poursuite des récoltes des parcelles sous bâches et début de récolte des premières parcelles de plein champ.
- **Mildiou** : aucun foyer pour l'instant. Le risque est stabilisé, voire en légère régression, du fait des températures minimales assez fraîches.
- **Cladosporiose** : présence de symptômes sur fruits en récolte. Les conditions climatiques actuelles (pluies et températures fraîches la nuit) sont favorables.
- **Bactériose** : de très légers symptômes observés sur fruits sur quelques parcelles sous chenilles en fin de récolte. La période actuelle (pluies et températures minimales fraîches) est à risque.
- **Fusariose** : de nouveaux foyers, plus ou moins sévères, viennent d'être repérés sur l'ensemble du bassin.
- **Pucerons** : quelques signalements de foyers en diminution, du fait d'une régulation naturelle plus efficace.
- **Virus** : quelques plantes atteintes sur un site. Pas de progression notable.
- **Taupins** : quelques fruits touchés, d'intensité faible sur une parcelle à la récolte.
- **Corbeaux et rongeurs** : de nombreux fruits perforés ou grignotés.

### Note Abeilles

**Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

**Lien vers liste actualisée moyens de biocontrôle**

**Une plante à surveiller : l'Ambroisie**

## Situation générale

Les parcelles sous bâches sont en cours de récolte, tandis que les récoltes des premières parcelles de plein champ ont débuté.

Par rapport à l'année dernière, il apparaît que les calibres semblent plus petits, ce qui pourrait engendrer des rendements inférieurs.

En lien avec la qualité des enracinements, on peut également noter de fortes disparités au niveau du développement des plantes en plein-champ (et des qualités variables des accroches).

Actuellement et hormis certaines préoccupations (comme les dépérissements liés à la fusariose), la situation sanitaire au champ est globalement saine.

## Maladies

### • Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Pour l'instant, aucun foyer de mildiou n'a été signalé sur le bassin de production.

Les conditions climatiques un peu plus fraîches de ces derniers jours (notamment les minimales) ont fait légèrement régresser ou stabiliser le risque mildiou, calculé par le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl).

Avec les données de stations météorologiques, le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl) calcule des niveaux de risque. Ce risque existe et est variable suivant les secteurs et les semaines de plantation :

Plantation	Calculs MILMel® au 31 juillet 2019			
	Mirebeau (86)	Monts sur Guesnes (86)	Arces sur Gironde (17)	Criteuil La Magdeleine (16)
S18	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
S19	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
S20	Faible	Faible	Moyen	Moyen
S21	Faible	Faible	Moyen	Moyen
S22	Faible	Faible	Moyen	Faible
S23	Faible	Faible	Faible	Faible
S24	Faible	Faible	Faible	Faible
S25	Faible	Faible	Faible	Faible

Échelle : Faible (= absence de risque), moyen (= à surveiller), élevé (= rechercher des foyers) et très élevé (= présence probable)

**Évaluation du risque :** du fait des températures plus fraîches (notamment les minimales), le risque est stabilisé, voire en légère régression sur l'ensemble des sites de production, avec un risque moyen pour les cultures plantées jusqu'aux semaines 17 à 19 dans le Poitou, jusqu'à la semaine 21 en Charente et jusqu'à la semaine 22 sur le secteur de Royan.

### • Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

Depuis quelques semaines, sur environ 15 % des parcelles de suivi, on observe des symptômes de cladosporiose sur fruits.

Ces dégâts de faible intensité (moins de 5 % de la surface des fruits touchés) sont présents sur certaines parcelles récoltées chenilles et sous bâche, et sur les premières parcelles de plein champ en cours de récolte.

La baisse des températures enregistrées depuis quelques jours (notamment des minimales assez fraîches), associée aux pluies, devrait favoriser le développement de cette maladie.



**Symptômes de cladosporiose sur fruits**

(Crédit Photo : Samuel MENARD - ACPEL)

**Évaluation du risque :** de faibles dégâts de cladosporiose sont observés sur fruits sur certaines parcelles de suivi. Les conditions actuelles plus fraîches (notamment les températures matinales) et humides sont favorables à l'expression de ce champignon.

- **Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)**

Depuis la fin de semaine dernière, de légers symptômes de bactériose ont été observés sur fruits sur quelques « vieilles » parcelles sous chenille en toute fin de récolte.

Ces dégâts font suite aux orages survenus fin juillet.

Pour l'instant, la fréquence et l'intensité des dégâts sont très faibles (1 à 2 % des fruits touchés et moins de 1 % de la surface des fruits atteints).

Le climat actuel (pluies et températures minimales fraîches) est favorable au développement de cette maladie.



**Symptômes de bactériose sur fruits**  
(Crédit Photo : Samuel MENARD - ACPEL)

**Évaluation du risque :** de très légers dégâts observés sur fruits sur quelques parcelles sous chenilles en fin de cueille. Les températures fraîches matinales, couplées à une forte humidité, sont favorables à l'expression de ce bio-agresseur.

- **Fusariose (*Fusarium oxysporum* f. sp. *melonis*)**

En lien avec la baisse des températures, de nouveaux foyers de fusariose viennent d'être repérés.

Concernant les dégâts, ils restent encore relativement faibles : quelques plantes touchées (de 1 à 5 %), encore peu de mortalité de plantes. Toutefois, ces symptômes, présents sur l'ensemble du bassin, sont variables et plus au moins sévères selon la parcelle.

Les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).

Avec la baisse des températures annoncée, le développement de cette maladie pourrait se poursuivre.



**Plante touchée par la fusariose**  
(Crédit Photo : Samuel MENARD - ACPEL)

**Évaluation du risque :** le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (du nombre de cultures de melon, du choix variétal et de la conduite réalisée).



- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Sur plusieurs secteurs (en fonction de l'historique des parcelles, du type de terrain), des signalements d'affaiblissements de plantes sont signalés. L'expression est plus ou moins importante suivant les cas (de quelques plantes ici et là, à un secteur entier de parcelle). Ces symptômes ont été confirmés par des analyses (pour un secteur, via Isabelle DEVANT – CDA37).

Comme pour la fusariose, les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).

Lien vers la fiche verticilliose (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



**La verticilliose est une maladie vasculaire : bouchage des vaisseaux, puis absence d'alimentation des tiges** (Crédit photo 2019 : Isabelle DEVANT – CDA37)

**Évaluation du risque :** cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Les conditions spécifiques de l'année conduisent à une accentuation des symptômes et à une visibilité assez inhabituelle sur plusieurs secteurs.

## Ravageurs

- **Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)**

On a noté la présence de nombreux foyers (plus ou moins étendus) sur l'ensemble du bassin. En raison de la pression de cet insecte déjà présent dans les systèmes maraîchers, cette situation était prévisible (cf. bulletins de début juin). Actuellement, on observe simultanément la présence d'auxiliaires.

Lien vers la fiche pucerons sur melon (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



**Pucerons à la face inférieure des feuilles – Observation de foyers importants**  
(Crédit photo : ACPEL 2019)

## L'utilisation de variétés avec le gène de résistance VAT :

*Aphis Gossypii* est le puceron le plus présent sur la culture de melon. Il est présent sur de nombreuses cultures. Mais une résistance naturelle existe : c'est une réaction d'antixénose (effet répulsif naturel de la plante après contact buccal de l'insecte) associée à de l'antibiose (longévité et fécondité du puceron diminuées) et à un blocage de la transmission des virus non persistants.

Cette résistance, contrôlée par le gène VAT (Virus Aphid Transmission), est désormais introduite dans de nombreuses variétés commerciales.

**Évaluation du risque :** dans les systèmes spécialisés, des foyers sont observés depuis plusieurs semaines en Charente-Maritime et dans le Poitou. Le risque est significatif. Il est important d'évaluer la présence des auxiliaires. Quand ils sont suffisamment nombreux, ils peuvent « gérer des foyers ».

### • Virus

Depuis deux semaines, un cas de présence de plantes virosées vient d'être signalé. A notre connaissance, il s'agit actuellement d'un cas isolé ne touchant que quelques plantes dans une parcelle.

Ce n'est pas exclusif mais dans de nombreux cas, les virus sont transmis suite à des piqûres de pucerons. Les pucerons sucent la sève en perçant les tissus végétaux ce qui, du fait de la toxicité de leur salive, déforme les feuilles. Ils sécrètent également du miellat, substance collante et sucrée, propice à la fumagine (champignon qui inhibe la photosynthèse).

Les pucerons sont les vecteurs les plus communs de nombreux phytovirus, provoquant des dommages irréversibles dès la transmission :

- Les virus persistants, plutôt rares, se transmettent par quelques espèces de pucerons bien spécifiques qui conservent longtemps leur pouvoir pathogène.
- Les virus non persistants, transmis et acquis par un grand nombre de pucerons ; ils sont transmissibles pour une durée limitée. Les plus connus sont : CMV (Cucumber Mosaic Virus), WMV (Watermelon Mosaic Virus), ZYMV (Zucchini Yellow Mosaic Virus).



**Fruit virosé**

(Crédit photo : Isabelle DEVANT - CDA37)

Lien vers la fiche virus sur le [site EPHYTIA ICI](#).

**Évaluation du risque :** en présence de pucerons (nombreux foyers en 2019), un risque peut exister localement. A surveiller.

### • Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)

Des dégâts de taupins sur fruits ont été signalés sur une seule parcelle en récolte.

A ce jour, nous n'avons pas eu d'autres signalements. La fréquence et l'intensité des attaques sont faibles.



**Fruit perforé** (Crédit photo : ACEPEL)

**Évaluation du risque :** en fonction des populations présentes (en lien avec l'historique de la parcelle), un risque peut exister localement.

## Autres problématiques

### • Dégâts par les oiseaux (corbeaux) et par les rongeurs

A l'approche de la récolte et même sur des fruits verts, de nombreux signalements de perforations de fruits par les corbeaux ou de grignotages de fruits par les rongeurs (mulots,...) sont notés. Dans de plus rares cas, des rongeurs ont provoqué la mort de plantes par la cassure du collet de la plante ; seules quelques plantes sont concernées par ce type de dégâts.

La situation est très variable suivant la localisation des parcelles.



Coups de bec sur jeune fruit  
(Crédit photo : ACPEL)

## Notes nationales et informations

### • Abeilles

***Les abeilles butinent, protégeons les  
Respectez la réglementation « abeilles »  
et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles***



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI**.



- **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

*Bactrocera dorsalis* est pressentie pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en oeuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

**Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.**

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche : [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

**La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour** : note de service DGAL/SDQSPV/2019-525, publiée le 12-07-2019 : [ICI](#)

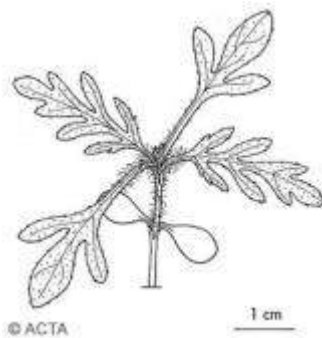
- **Ambroisie, une plante à surveiller**

**L'ambroisie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.**

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambroisie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

**Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles.** Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



## Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambrosie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...).

La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambrosie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Pour plus d'informations, le lien [ICI](#)

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par l'**ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*